



2024



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 15 juillet 2024

**Une superbe 2e place de haute lutte pour LEGALLAIS sur la Transat Québec-Saint-Malo.**

C'est à 15h51 aujourd'hui que Fabien Delahaye, Benjamin Schwartz, Corentin Douguet et Henri Lechartier en ont fini avec une Transat Québec-Saint-Malo âprement disputée. L'équipage du Class40 normand aura bataillé jusqu'au dernier mille pour tenter de reconquérir une place de leader qu'il avait cédé seulement dans la journée d'hier. Sous pression de ses adversaires, revenus dangereusement à la faveur de petits airs en fin de semaine dernière et ce week end, le quatuor de LEGALLAIS a tout tenté pour résister, lui qui a pourtant imposé le rythme en tant que leader pendant une grande partie de la transat. À la lutte avec Amarris et Vogue avec un Crohn durant toute la traversée de l'Atlantique, Fabien, Benjamin, Corentin et Henri ont vécu chaque journée de manière intense et terminent finalement à une très belle 2e place.



© Legallais Team Voile / Image In France - Romain MARIE

Amarris, revenu dans le match malgré la perte d'un de ses safrans, a réussi à dépasser Fabien et ses équipiers à l'approche de Ouessant hier. Une poignée de milles aura séparé les deux monocoques jusqu'aux remparts de Saint-Malo. Une avance toute petite mais suffisante pour Achille Nebout qui s'impose au final après près de 2 900 milles de course. LEGALLAIS réussit à protéger sa deuxième place face à des adversaires qui lui ont repris pour certains jusqu'à 300 milles sous les effets de la dorsale anticyclonique qui barrait la route des leaders. « *À Ouessant, la flotte s'est retrouvée très compacte, très groupée. Les trois derniers jours ont été durs à vivre même si on savait que les adversaires allaient revenir. On ne pouvait rien faire. Ils nous ont passé autour, heureusement, on arrive à repasser 2e à Ouessant. Nous avons essayé d'attraper Amarris comme on pouvait mais ils étaient très compétitifs. À chaque fois, ça revenait un peu par derrière. Il a fallu jouer notre jeu pour protéger derrière et jouer des opportunités pour revenir devant. Amarris a très très bien navigué, c'est un grand vainqueur de la Transat Québec-Saint-Malo* » salue Fabien.



© Legallais Team Voile / Image In France - Romain MARIE

Pour la Legallais Team Voile, c'est évidemment difficile de laisser filer la victoire si près du but. Mais au vu de la compétition de très haut niveau que Fabien et ses hommes ont mené sur l'Atlantique, ils ne peuvent en réalité que savourer cette deuxième marche du podium. « *Naviguer au contact, ça élève le niveau de jeu car on a des repères autour. Ça pose un rythme obligatoire. Nous avons été constamment dans un schéma de performance. Je peux vous dire que l'antenne satellite a été allumée non-stop pour prendre tous les classements, récupérer la météo. Nous avons travaillé fort sur ce sujet* » raconte Fabien, heureux aussi de ce deuxième podium de la saison après la 3e place en solitaire sur The Transat CIC.

Naviguer en équipage a été une grande source de plaisir pour le skipper du Class40 normand. « *C'était vraiment sympa, ça a super bien fonctionné entre nous quatre. Nous avons joué nos coups à fond et la plupart ont fonctionné. Nous avons vite mis en place nos routines pour les manœuvres, l'entente à bord a été super mais je n'en avais aucun doute. Je suis ravi d'avoir fait cette transat à 4 et d'avoir montré que l'on pouvait jouer la gagne à 4* » complète

Fabien tout sourire. Le skipper et ses équipiers vont profiter de l'accueil chaleureux des Malouins avant de programmer le retour du bateau à Lorient où il est basé. Déjà Fabien et Henri, préparateur et navigant sur cette transat, pensent à la suite et à améliorer leur fusée. « *On a encore beaucoup appris sur le bateau, nous avons des pistes d'évolution* » précise le skipper sans fournir davantage de détails. La prochaine occasion de voir LEGALLAIS dévoiler toutes ses armes sera la CIC Normandy Channel Race le 15 septembre prochain à Caen, la ville du monocoque.

### LA CARTOGRAPHIE

#### | PROGRAMME DES COURSES

- [CIC Normandy Channel Race](#) | Départ de Caen le 15 septembre 2024



*Fabien Delahaye  
skipper de LEGALLAIS  
© JM Liot / Legallais Team Voile*

#### **2024 | Skipper Legallais Team Voile**

- 3e de The Transat CIC
- 2e de la Transat Québec - Saint-Malo

#### **2023 | Skipper Legallais Team Voile**

- 3e de la CIC Normandy Channel Race
- 8e des Sables - Horta
- 6e de la 40' Malouine LAMOTTE
- 22e de la Transat Jacques Vabre Normandie - Le Havre

**2019 | 2e de la Transat Jacques Vabre en Class40 avec Sam Goodchild**

**2017-18 | Vainqueur de la Volvo Ocean Race avec Dongfeng Race Team**

**2014 | 2e de la Transat AG2R avec Yoann Richomme**

**2013 - Vainqueur de la Transat Jacques Vabre en Class40 avec Sébastien Rogues**

**2012 | Vainqueur du Tour de France à la Voile & Champion de France de course au large en équipage**

**2011 | 2e de la Solitaire du Figaro & Champion de France de course au large en solitaire**

**2010 | Vainqueur de la Transat AG2R avec Armel Le Cléac'h**

## | À PROPOS DE LEGALLAIS

Créée en 1889, la quincaillerie de la rue de Vaucelles à Caen a bien grandi depuis. Fleuron de l'économie normande, LEGALLAIS, entreprise du Groupe Grand Comptoir, emploie plus de 1 400 salariés en France, dont 800 commerciaux et 300 logisticiens, et génère un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros. Pour répondre aux exigences de chaque métier, l'entreprise a construit son offre autour de 9 univers produits, regroupant plus de 60 000 références et plus de 600 marques : quincaillerie de bâtiment, quincaillerie d'agencement et d'ameublement, plomberie, génie climatique, électricité, consommables, outillage, matériels & équipements et EPI (Équipement de Protection Individuelle). Chaque jour, ce sont plus de 15 000 colis qui sont expédiés depuis sa plateforme logistique de 45 000 m<sup>2</sup> implantée à Saint-André sur Orne.

Entreprise engagée dans une démarche de développement durable, LEGALLAIS est labellisée "Engagé RSE - AFAQ 26000" démontrant son implication éco-responsable. LEGALLAIS est reconnue "entreprise où il fait bon travailler" par l'organisme Great Place To Work.

Plus d'infos :

[www.legallais.com/](http://www.legallais.com/)  
[www.entreprise-legallais.com/](http://www.entreprise-legallais.com/)